

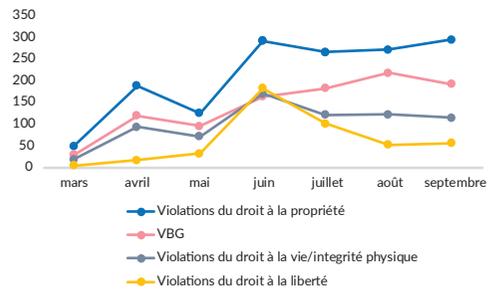
Chiffres clés | septembre



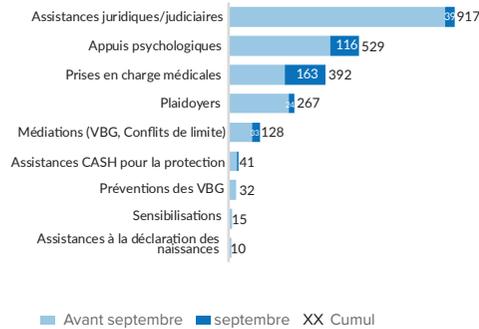
Chiffres clés | Cumul mars- septembre



Tendances mensuelles principales

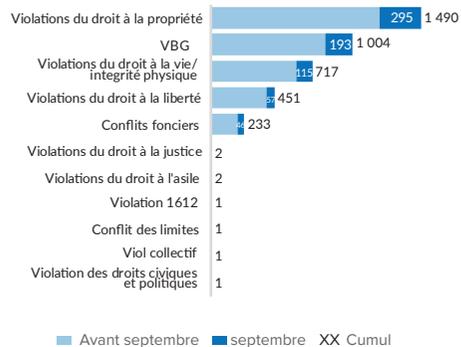


Actions de réponse

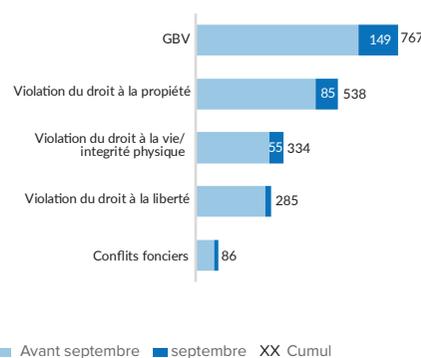


Typologie des incidents

Cas rapportés



Cas suivis



**20**  
Moniteurs de protection de mars à septembre 2019

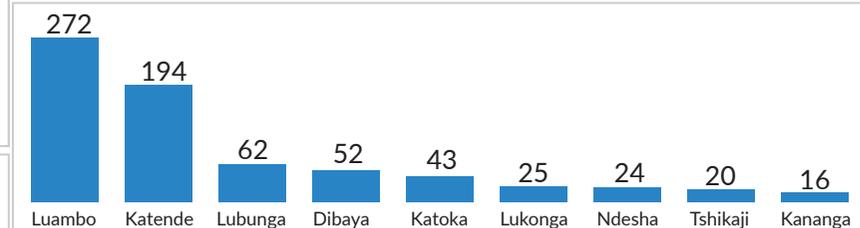
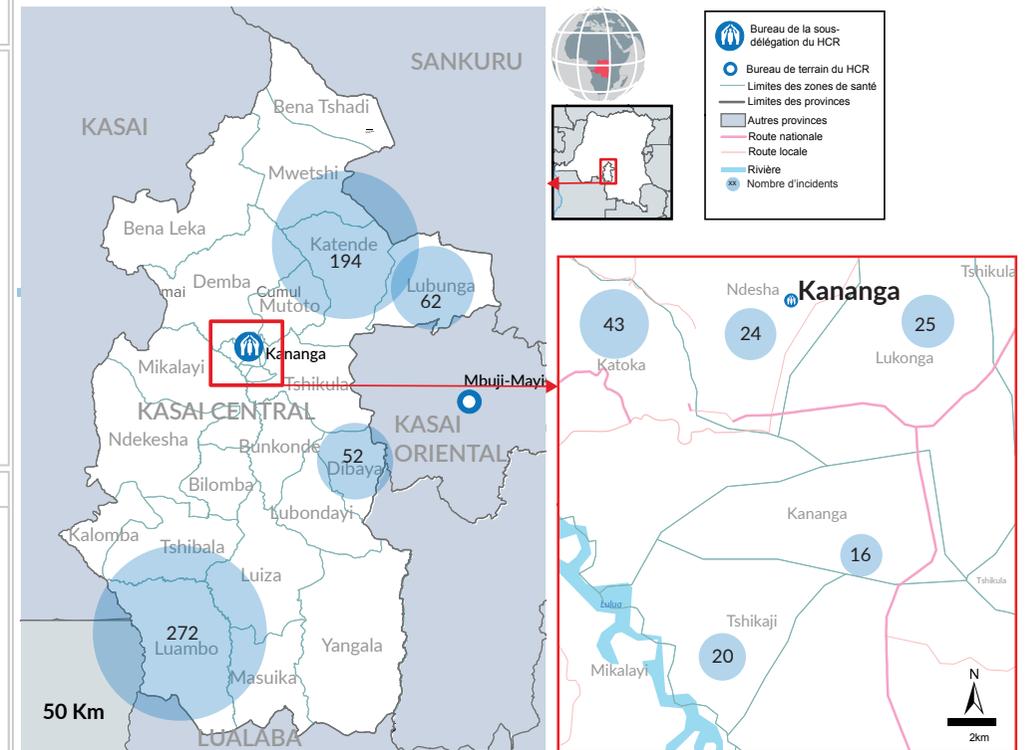
**4**  
Territoires couverts

**9**  
Zones de santé couvertes

Tendance générale des incidents

Vingt (20) moniteurs déployés dans les 8 zones de santé couvertes par le monitoring de Protection en territoire de Dibaya, Dimbelenge, Luiza (zone de santé de Luambo) et la ville de Kananga ont collecté 708 incidents, soit une diminution de 22 incidents comparativement au mois passé. Les violations de droit à la propriété et les VBG constituent plus de la moitié d'incidents, soit 68,9% contre 67.1 % en août. Les rapatriés spontanés venus d'Angola ont été les plus suivis par les moniteurs et touchés à 42.1%, suivis de résidents avec 25% et retournés (anciens PDI) avec 20,9%. Cependant, seuls 326 sur les 708 incidents collectés et documentés en septembre ont été suivis, soit 46%.

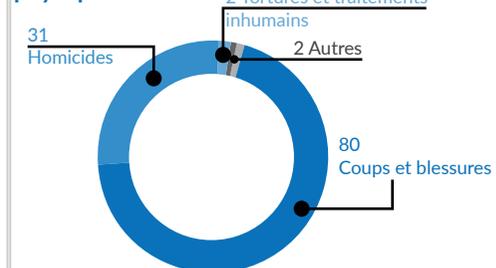
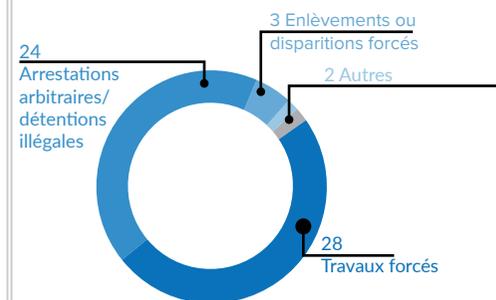
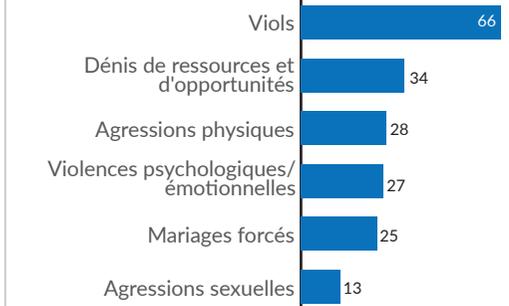
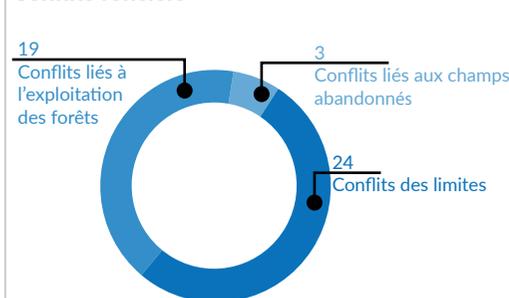
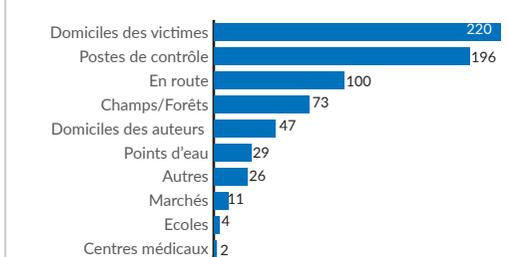
REPARTITION DES INCIDENTS PAR ZONE DE SANTE | septembre



**Tendances des violations | septembre**

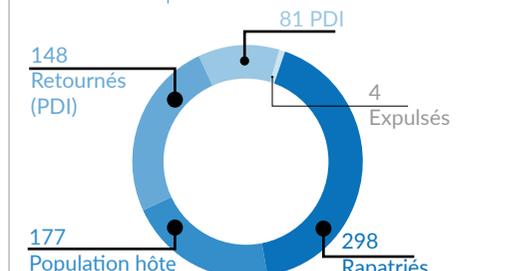
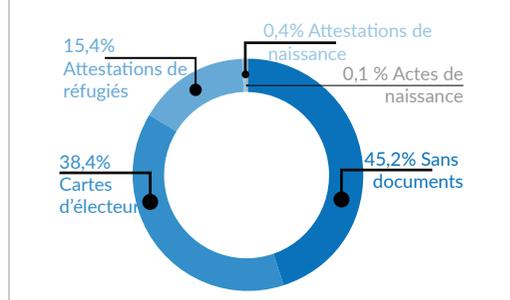
Les violations au droit à la propriété, parties de 272 cas en août à 295 cas en septembre, ont connu une légère augmentation. Par contre les VBG ont connu une diminution de 25 cas sur les 218 incidents d'août. Les violations du droit à la vie/intégrité physique ont connu aussi une baisse, 123 cas contre 115 cas en septembre, les violations du droit à la liberté, parties de 53 cas en août, ont légèrement augmenté de 4 incidents. Les conflits fonciers ont diminué, de 64 cas en août à 46 cas en septembre.

**Violation du droit à la propriété**

**Violation du droit à la vie et à l'intégrité physique**

**Violation du droit à la liberté**

**VBG**

**Conflits fonciers**

**Lieux des incidents**

**Tendances des VBG | septembre**

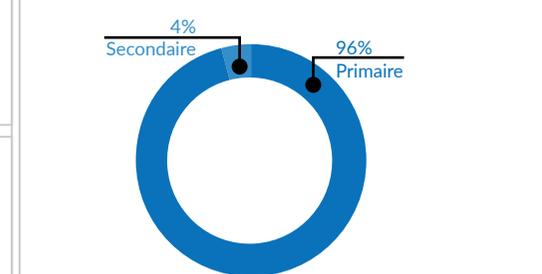
27,2% des incidents soit 193 cas sont des VBG contre 218 en août, soit 26% des incidents de protection. Les rapatriés spontanés affectés par 35,8% d'incidents de VBG sont suivis des retournés avec 25,9%, de résidents avec 20,7%. Parmi ces incidents VBG, 65 sont des cas de viols contre 94 cas en août. 48 survivantes ont reçu une assistance médicale dans 72 heures.

**Nombre de victimes de violations par tranche d'âge et sexe**

**Nombre d'incidents de protection par profil des victimes**

**Documents d'identité des victimes**

**Auteurs présumés des violation | sept.**

A l'instar du mois précédent, la population civile est le principal auteur des violations recensées, avec 46,9% des cas contre 61,8% du mois précédent. Les militaires angolais qui apparaissent ce mois-ci, occupent la deuxième position avec 21,9 % avant les FARDC bien qu'avec une diminution de 22,52% à 09 % de cas en septembre et les miliciens Kamuina Nsapu de 5,5% à 4,2 %.

**Nombre d'incidents de protection par profil des auteurs présumés**

**Source de l'information**


FARDC : Forces Armées de la République Démocratique du Congo  
 PDI : Personnes Déplacées Internes  
 VBG : Violences Basées sur le Genre

## Analyse de Protection

La baisse du nombre d'incidents de protection collectés en septembre comparativement au mois d'août pendant lequel, sans compter la zone de santé de Luambo, nous avons enregistré 730 incidents, laisse penser à une amélioration de l'environnement de protection. Cette situation s'explique par le fait que certains moniteurs qui couvrent la ville de Kananga ont été déployés dans la zone de santé de Luambo où ils ont collecté 272 incidents commis sur les rapatriés spontanés nouvellement accueillis sur le sol congolais. Il convient de préciser que beaucoup d'incidents commis sur les rapatriés ont été l'œuvre de militaires angolais qui se sont principalement illustrés dans les violations de droit à la propriété commises sur le territoire angolais. L'assistance en cash aux rapatriés risque encore de faire d'eux une nouvelle cible des malfrats.

La situation de protection dans les cinq zones de santé est restée préoccupante. Comme le mois passé, il a été observé dans la ville de Kananga une résurgence de cas de violations du droit à l'intégrité physique et du droit à la propriété commis par certains auteurs armés ou non, mais opérant en groupe. La commune de Lukonga en est une illustration tenant compte du nombre de vol et de viol enregistrés. Il faut noter qu'en l'absence de mécanismes plus efficaces de poursuite, les actes de violences se multiplient. Ainsi, le territoire de Dibaya est confronté à l'insécurité causée par de bandits armés qui opèrent aisément la nuit du fait que les militaires FARDC qui couvraient la zone se sont tous déplacés sur Kananga, laissant la PNC seule en charge de la sécurité, mais ayant des capacités limitées aussi bien en termes d'armes que de munitions.

Les incidents de protection collectés en territoire de Luiza, par exemple, font état de violations commises sur les rapatriés spontanés soit en Angola, soit en RD Congo occasionnés par le manque d'accès aux différents services administratifs ou de prise en charge.

Par ailleurs, une hausse soudaine de la démographie dans la ville de Kananga est observée, à la suite du mouvement de transport des rapatriés spontanés en provenance de Luiza/Kalamba Mbuji.

La ville a été caractérisée par des incidents de protection qui dénotent une faiblesse dans la mise en œuvre de mesures de sécurité pour les personnes et leurs biens.

Enfin, en territoire de Dimbelenge, les conflits fonciers individuels et les conflits de légitimité coutumière persistent. Les dialogues intercommunautaires impliquant les leaders communautaires pour tenter de réduire les conséquences inhérentes à ces conflits, nécessitent toujours d'être renforcés.